



www.ville-caluire.fr

Du côté du VERNAY

Le magazine d'informations municipales d'un quartier à l'autre de Caluire et Cuire

Mai 2011

Le square Lassagne s'aménage

Poumon vert du quartier du Vernay, le square Lassagne est également l'itinéraire privilégié des élèves du collège du même nom pour aller prendre leur bus, avenue du Général de Gaulle.



Un itinéraire qui jusqu'à un récent passé n'était pas sans danger lorsque l'on sait le nombre important de véhicules qui circulent avenue du Général de Gaulle et l'empressement des enfants lorsque sonne la fin de la journée.

C'est pourquoi, soucieuse d'assurer la sécurité des collégiens, mais également de l'ensemble des piétons qui empruntent cette artère principale du quartier du Vernay, la Ville, aux côtés du Grand Lyon et du Conseil Général, a réalisé fin 2010 des aménagements substantiels destinés faciliter le cheminement piétonnier, sécuriser la traversée et réduire la vitesse des automobilistes. Création d'un véritable accès au square Lassagne sur l'avenue du Général de Gaulle, installation d'un îlot au milieu de la chaussée pour ralentir les voitures et permettre une traversée en deux temps, pose de barrières pour éviter les traversées intempestives... plusieurs mois de travaux pour réaliser ces aménagements aujourd'hui très appréciés.

Édito



Philippe
Cochet
Député-Maire
de Caluire et Cuire

Fière de ses huit quartiers, Caluire et Cuire voit en chacun d'eux des atouts et des spécificités qui les rendent uniques et méritent d'être mis en valeur. Guidée par cette ambition, notre équipe municipale multiplie les efforts pour les embellir et les rendre toujours plus agréables à vivre.

Parce que ce quartier est le vôtre, il est essentiel que vous puissiez disposer d'une information privilégiée sur les actions et projets que nous menons au Vernay. C'est pourquoi je suis heureux de vous adresser aujourd'hui ce premier numéro de votre journal de quartier Du côté du Vernay. J'espère qu'il saura répondre à vos attentes et vous en souhaite une très agréable lecture.

Le Chemin du Bois Roux change de configuration

Il y a quelques mois, les habitants du chemin du Bois Roux demandaient à la Ville de procéder à des aménagements destinés principalement à réduire la vitesse des véhicules et à organiser le stationnement dans leur rue, à l'instar du réaménagement de la rue Guyot réalisé fin 2010. Sensible aux préoccupations des riverains, la municipalité leur a proposé un aménagement sous la forme de stationnement en chicane qui se matérialisera par un marquage au sol et l'installation de bornes en plastique. Les premiers traçages seront réalisés prochainement pour une phase test de quelques semaines avant que le marquage définitif ne démarre.

Le Pôle Famille : l'interlocuteur privilégié des parents et des professionnels

Né de la volonté de la Ville de regrouper l'ensemble de ses services dédiés à l'enfance et la petite enfance sur un même site, le Pôle Famille a vu le jour en plein cœur du Vernay, au 37 avenue du Général de Gaulle.

Alors qu'un agent municipal sur deux travaille directement ou indirectement auprès des enfants, il était important d'avoir un lieu-ressource à Caluire et Cuire. Le Pôle Famille réunit l'Établissement d'Accueil de Jeune Enfant « Tom Pouce », le service Petite enfance, le service Education et naturellement le Relais d'Accueil de la Petite Enfance qui a ouvert ses portes en mars 2010. Les parents, enfants et assistantes maternelles sont ainsi accueillis dans des locaux, spacieux, colorés et surtout accessibles.

En parallèle, les lieux abritent deux salles mises à la disposition des associations caluirardes. Si la première porte le nom du compagnon d'arme



de Jean Moulin, André Lassagne, la seconde vient d'être baptisée « salle Janine Plantier ». C'est en effet le 15 mars dernier, en présence de Guy Plantier, son mari, de son fils et de celles et ceux qui l'ont connue, que le Député-Maire, Philippe Cochet, a dévoilé la plaque portant le nom de cette femme exemplaire, ancienne adjointe en charge de la famille et de la petite enfance, disparue prématurément en mars 2000.



CINÉ CALUIRE, LE CINÉMA PRÈS DE CHEZ VOUS

Créé en 1971, le Ciné Caluire, auquel la Ville apporte son concours financier depuis 2009, offre chaque mois aux Caluirards une programmation diversifiée et qualitative à deux pas de chez eux, et à des prix très attractifs. En parallèle, il participe à différentes actions initiées en direction du jeune public en même temps qu'il est un partenaire privilégié de l'équipe municipale pour l'organisation, chaque été, des deux traditionnelles séances de cinéma en plein-air. Un véritable atout pour le quartier du Vernay qui contribue assurément au maintien d'une offre culturelle de proximité avec le soutien de la Ville.

Le cimetière s'agrandit

La Ville engagera prochainement des travaux d'extension du cimetière, côté nord. Dans l'immédiat, il s'agira, d'ici fin 2011, de construire le mur d'enceinte, dans la continuité et selon les mêmes caractéristiques que le mur existant. L'ordonnancement et l'aménagement de la nouvelle parcelle seront effectués ultérieurement.

Le Vernay en chiffres, c'est :

- ▶ 11 % de la population de Caluire et Cuire (4 698 habitants)
- ▶ 2 405 logements dont 28 % sont des maisons individuelles
- ▶ un quartier où l'on s'attache... 67,2 % des habitants y résident depuis plus de 5 ans
- ▶ une population active avec un taux d'activité de 74,5 % contre une moyenne de 71,3 % dans le Rhône.

Caluire et Cuire : toujours plus verte et agréable à vivre

Entre Rhône et Saône, aux portes de Lyon et aux confins des Monts d'Or, Caluire et Cuire dispose d'une situation privilégiée.



Parce qu'il est essentiel de protéger l'âme et le patrimoine de notre ville, l'équipe municipale porte une vigilance attentive à la 8^e modification du Plan Local d'Urbanisme qui sera proposée aux Caluirards à partir du 1^{er} juin. Cette dernière vise à anticiper la réalisation de projets d'aménagements et encadrer l'urbanisation de la commune. Un seul objectif : préserver la qualité de votre cadre de vie face à la forte pression foncière que l'on

constate dans notre ville en raison de sa situation privilégiée. Le quartier du Vernay est concerné : protection des 5 arbres remarquables de l'allée des Cèdres qui seront institués « espace boisé classé ».

En parallèle, si nécessaire et tel qu'ils le font depuis maintenant 3 ans, Philippe Cochet, Député-Maire, et Jean-Pierre Paturel, adjoint délégué au cadre de vie, à l'urbanisme et au développement durable, continueront à réunir les riverains pendant la phase d'instruction des permis de construire des immeubles collectifs.

En savoir plus sur la 8^e modification du PLU : double page dans le Rythmes de ce mois de mai et dossier consultable sur internet : www.grandlyon.com à partir du 1^{er} juin.



La Voie Verte s'ouvre sur le Vernay

Ancienne voie ferrée réaménagée en promenade, la Voie Verte, qui traverse intégralement la commune, du Nord au Sud, dispose depuis peu d'un accès privilégié dans le quartier du Vernay, depuis la rue Pierre Bourgeois.

Promenade bucolique ou alternative pour les déplacements en « mode doux » (piéton ou cycliste), la Voie de la Dombes est un axe très apprécié des Caluirards qui mérite toute notre attention. Dès à présent, et parce qu'à terme elle a vocation à être l'épine dorsale d'un réseau piétonnier reliant l'ensemble des quartiers de Caluire et Cuire, un lien avec la Voie Verte (simple accès ou boucle pédestre) est étudié lors d'opérations

nouvelles. Et, lorsque l'occasion se présente, il s'agit de compléter les accès par des équipements de loisirs permettant de profiter pleinement de son cadre verdoyant.

C'est dans cet esprit qu'a été pensé le nouvel aménagement de la passerelle et de l'escalier qui permettent aujourd'hui aux habitants du Vernay d'accéder directement à la Voie de la Dombes depuis la rue Pierre Bourgeois, à pied, en vélo ou

avec une poussette. En parallèle, et parce que les lieux s'y prêtaient particulièrement bien, l'équipe municipale a en effet souhaité l'installation de bancs et la création d'une aire de jeux pour les petits Caluirards. L'ensemble, qui aura nécessité plusieurs mois de travaux, devrait être officiellement inauguré le 18 mai prochain.

D'ici cet été, c'est un nouveau chantier qui démarrera : celui de l'éclairage

depuis le chemin de Crépieux jusqu'à la rue Pierre Bourgeois, permettant ainsi d'emprunter la Voie Verte en toute sécurité à la tombée du jour. Des travaux qui s'inscrivent le prolongement d'une première phase qui avait été réalisée en fin d'année dernière entre le chemin de Cachepieux et le chemin de Crépieux, et qui dès sa mise en service avait fait de nombreux adeptes de la Voie Verte « by night ».

Zoom sur le dossier



La Voie Verte en chiffres

Du chemin du Penthod jusqu'au chemin Pierre Drevet, la Voie Verte fait 3,8 km de long, soit l'équivalent du tour du Parc de la Tête d'Or. Si l'on compte les talus, elle a une largeur moyenne de 14 m ! 44 bancs et 3 aires de jeux la jalonnent.



Un sol nouvelle génération pour l'aire de jeux

Les jeux sont posés sur un sol amortissant en copeaux de bois : 100 % naturel, anti-feu, sans risque d'écharde et moins coûteux à l'achat au m² que les sols souples synthétiques traditionnels... ce revêtement nouvelle génération présente assurément de nombreux avantages tout en étant parfaitement adapté au milieu naturel.



Des jeux variés pour les 2-6 ans

Une balançoire horizontale 2 places, une toupie individuelle, une maisonnette, une voiture à ressort, une moto à ressort et une structure de jeux de 4 tours... les petits Caluirards n'ont pas fini de s'amuser !

Majorité municipale



Geneviève LACROIX,
Adjointe déléguée à
la famille et au lien
intergénérationnel



Elisabeth BREMOND,
Conseillère Municipale



Opposition municipale



Pierre FERRARO,
Conseiller Municipal



Etienne BOURSEY,
Conseiller Municipal



Pôle Famille
37 av. Général de Gaulle
04 78 29 01 90

**Relais d'accueil
de la Petite Enfance**
04 78 72 56 46



Collèges / lycées
Collège André Lassagne
5 rue André Lassagne
04 78 23 43 52



Gymnase
André Lassagne
17 rue André Lassagne
04 78 23 26 94



**Etablissement d'accueil
du jeune enfant**
Tom Pouce
37 avenue Général de Gaulle
04 72 27 12 35



Ciné Caluire
36 av. Général de Gaulle
04 78 98 89 86
www.cinecaluire.org



Groupe scolaire
Jules Verne
75 avenue Général de Gaulle
Élémentaire
04 72 27 00 02
Maternelle
04 72 27 00 03



**Collecte
des encombrants**
2^{ème} mercredi
du mois, de 8h à 17h
53/54 quai Clemenceau
(sur le parking)

Ecole privée
Ecole Ombrosa
93 quai Clemenceau
04 78 23 22 63

Hôtel de Ville :

Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex
Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h)
Télécopie : 04 78 23 12 65
Mail : mairie@ville-caluire.fr - Site : www.ville-caluire.fr
Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h /
Le jeudi jusqu'à 17h45 / Le samedi de 8h30 à 12h.
Allo Mairie : 0 8000 69 300



DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet-Côme Tollet
RÉDACTION Service communication 04 78 98 81 34
PHOTOGRAPHIES Service communication - thinkstock
CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE Pagina Communication
IMPRESSION ica Courand & Associés



Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement - Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.